



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5102026

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 11178
N/REF : 5/10/2025 0H09 C:001146 I:08514
V/REF : Contrat N°011178 du 25/03/2022

SAS SONIMO

205 RUE TONY GARNIER
30900 NIMES

IMMEUBLE : Hôtel COSTIERES
Hôtel NIMES COSTIERES
205 RUE TONY GARNIER
30900 NIMES

Nîmes, le

02 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : HÔTEL NIMES COSTIERE (EX. INTER HÔTEL)
205 RUE TONY GARNIER - NIMES
ACCUEIL NUMERO : 04 66382400
==> PRENDRE SYSTEMATIQUEMENT RDV AVANT PASSAGE

MOTIF : REDEVANCE DU 2EME SEMESTRE

Donneur d'ordre : M. H. ZEROUAL

POMPAGE ET NETTOYAGE DU BAC A GRAISSES
CURAGE DES ENTRÉES ET SORTIES DU BAC
EVACUATION DANS UN CENTRE DE TRAITEMENT AGRÉÉ

ENTRETIEN 2 FOIS / AN

FACTURATION : la redevance sera facturée en deux fois, les 1er Avril
et 1er Octobre de chaque année et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \right)$$

P' : Prix révisé H.T.

P : Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 : L'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' : Le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/04/2025



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5102026

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Prix de base du contrat : 540,00

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 10/2021 Valeur : 128,8
Mois de l'indice de révision : 03/2025 Valeur : 143,8

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
0,50	Entretien de bac(s) a graisse	2/AN	589,68	294,84
TOTAL H.T.				294,84
T.V.A. a 20,00%				58,96
TOTAL T.T.C.En EURO				353,80

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN